

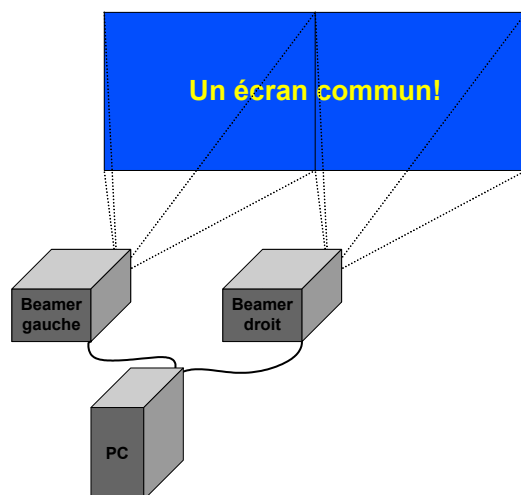


Instructions pour les projections numériques de la SSS

Ces instructions sont destinées aux membres qui désirent utiliser le matériel de projection mis à leur disposition par la SSS. Elles devraient assurer un déroulement sans failles des opérations lors des manifestations de la Société, telles que l'Assemblée générale ou les rencontres dans les Cercles régionaux.

Principes généraux

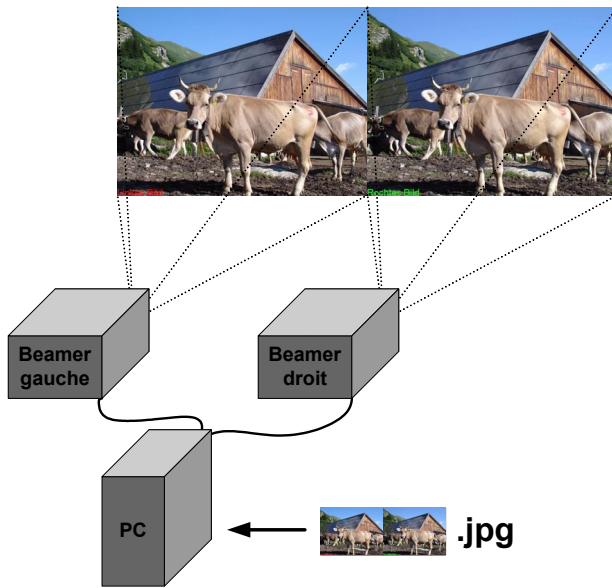
Deux "beamers" sont en fonction lors d'une projection. L'un projette l'image de droite, l'autre l'image de gauche. La sélection se fait selon la méthode traditionnelle des filtres polarisants. Ils sont commandés de la façon suivante : le PC est programmé de manière à ce qu'il ne considère pas les deux beamers en tant qu'éléments isolés, mais comme un appareil unique avec un format très étendu. L'image, ci-dessous en montre le principe.



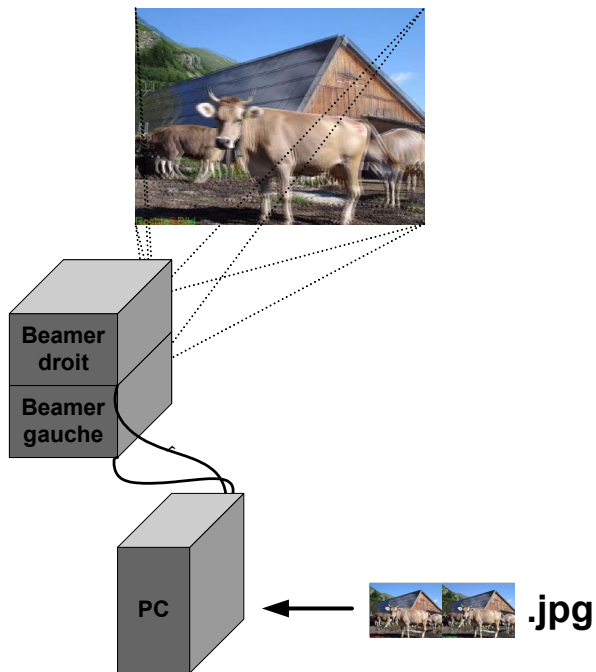
C'est ainsi que le PC voit l'installation annexée

Les deux images sont assemblées en une seule et celle-ci est transmise aux beamers grand angulaires. L'un reçoit la moitié gauche du couple et l'autre la moitié de droite. Lorsque l'on projette ces deux images en les superposant sur l'écran l'on obtient l'effet voulu.

Les images suivantes en expliquent le principe.



Si l'on plaçait les deux beamers côte à côte l'on obtiendrait cette image, comme elle est enregistrée dans le File



Si l'on superpose les deux demi-images sur l'écran elles se recouvrent exactement.



Exigences imposées à l'image stéréo

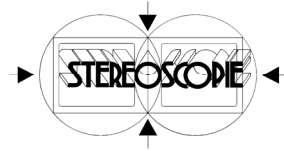
Les conditions suivantes sont imposées par cette technique :

- Les demi-images gauche et droite doivent être réunies en une seule sur le File ("side-by-side").
- La demi-image gauche est placée à gauche, la droite à droite.
- Les deux images doivent avoir la même dimension.
- Les proportions entre la largeur et la hauteur des images doivent être adaptées à celles des beamers.
- La pratique a également démontré qu'il y avait autant d'avantages de faire correspondre le nombre de Pixels de l'image avec ceux des Beamers que d'en respecter les proportions.

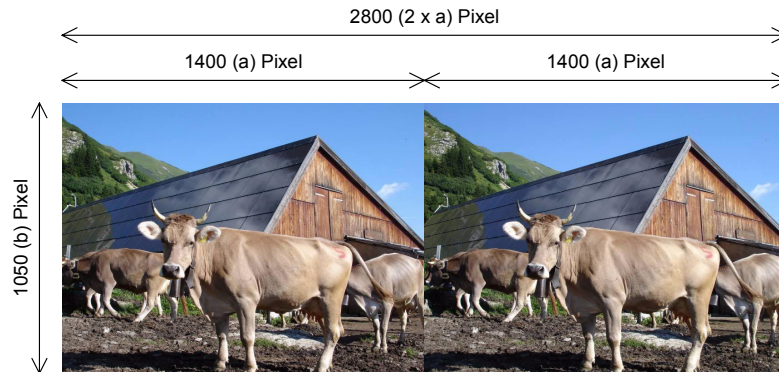
Il est peu probable que les images, dûment ajustées, auront les mêmes proportions que l'installation de projection. Il n'en résulte pas de problème si ces rapports sont plus grands. Il n'y a donc pas à intervenir dans ce cas. Il en va tout autre si la proportion de la largeur de l'image, par rapport à sa hauteur, est plus petite que celle des beamers utilisés. La solution la plus simple consiste alors à retrancher une partie de l'image pour rétablir la juste proportion (avec le programme "Stereo Photo Maker" par exemple). Si l'on ne veut pas toucher à l'image il y a lieu de la compléter avec une bande noire pour obtenir le résultat escompté.

Exemples

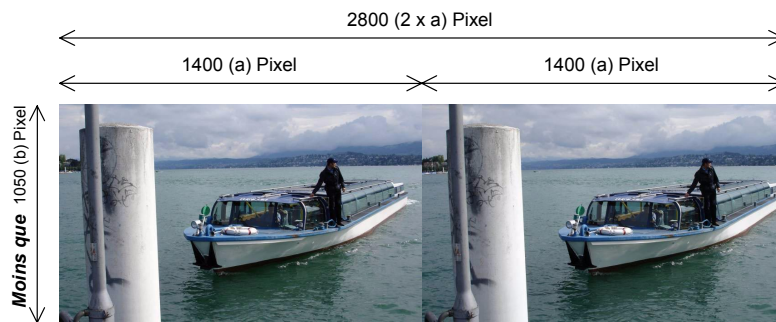
Les exemples suivants nous montrent comment les images sont ajustées. Les indications concernant le nombre de Pixels se réfèrent à un beamer ayant une résolution de 1400x1050 Pixels. Ces indications peuvent être reconverties pour toutes autres résolutions de a x b.



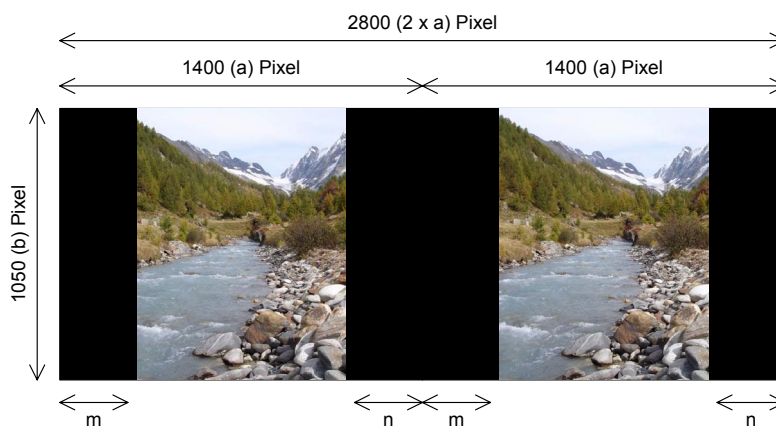
Situation A : les images possèdent une proportion correcte.



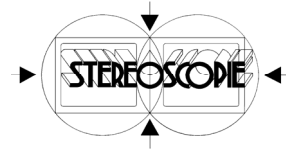
Situation B : les images sont plus larges



Situation C : les images sont plus étroites (images en pied)



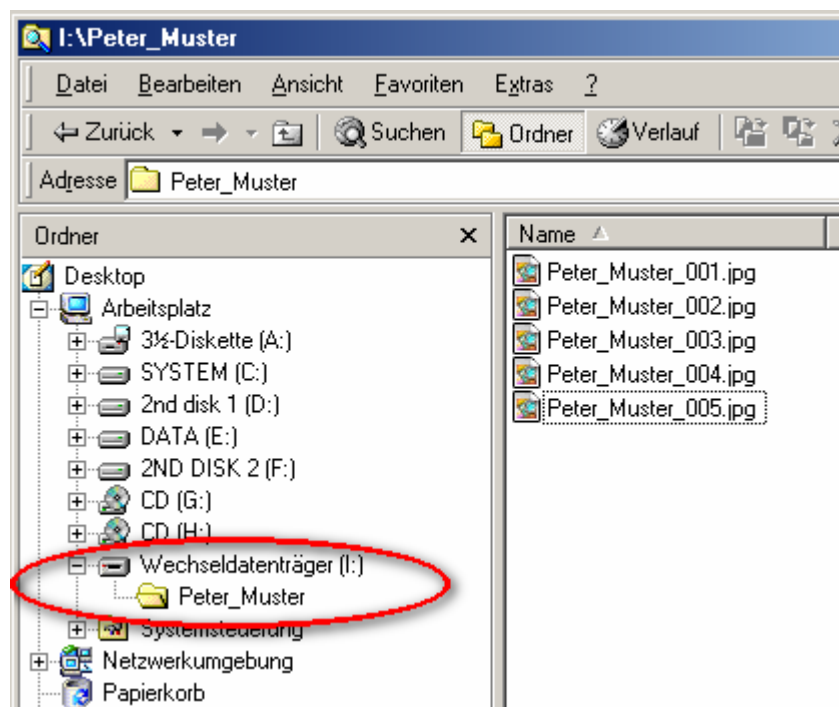
Ces images doivent être complétées par un bord noir, afin qu'il n'y ait pas de déplacement latéral lors de la projection. Les données m et n devraient être de même valeur, sinon l'image ne serait pas centrée.



Généralités

Les images sont chargées sur un support tel que disque CD ou clef USB. Elles devraient être classées dans un Directory qui comprend le nom et prénom de l'auteur. Les images devraient également porter le nom et le prénom de l'auteur. De cette façon il n'y a pas de confusion possible lors de projections en commun et elles pourront être retournées sans problème à leurs propriétaires respectifs. Pour que ces images puissent figurer correctement dans l'ordre d'une présentation en commun, il y a lieu de les numéroter.

L'image, ci-dessous montre une façon de procéder :



Si l'on possède une présentation complète en forme de *.exe-File, on la désigne de même façon.

Si ces directives sont respectées nos projections se dérouleront sans aucun problème.

Zurich, janvier 2009

A. Montani (*traduction : N. Engler*).